



**Sophie Boyer -  
Lafaurie**

Diplômée d'un DESS de droit et d'économie du sport, après quelques années d'enseignement en établissement scolaire, j'ai rejoint l'Institut de l'Élevage en 2006. Fille d'éleveur et cavalière de saut d'obstacles, j'ai accepté très volontiers ce poste de chef de projet équin à l'Institut de l'Élevage, pour concevoir et coordonner un réseau national de références équines.

[Sophie.Boyer-Lafaurie@idele.fr](mailto:Sophie.Boyer-Lafaurie@idele.fr)

### Partenaire(s)



### Financier(s)

Fonds Éperon



## Des repères pour se situer, progresser et développer son projet

Sophie Boyer<sup>1</sup>, Guillaume Mathieu<sup>2</sup>, Valérie Bizouerne<sup>3</sup>, Frédéric Busnel<sup>4</sup>, Stéphane Deminguet<sup>5</sup>, Jérôme Damiens<sup>6</sup>, Marthe Vivant<sup>7</sup>, Isabelle Metenier<sup>8</sup>, Emilie Rivière<sup>9</sup>, Maryline Jacon<sup>10</sup>, Aurélien Gaige<sup>11</sup>, Stéphane Migne<sup>12</sup>, Marc Rey<sup>13</sup>, Anne-Laure Veysset<sup>14</sup>, Dominique Remy<sup>15</sup>, Louise Payen<sup>16</sup>, Catherine Turret<sup>17</sup>.

<sup>1</sup>Institut de l'Élevage, <sup>2</sup>Institut de l'Élevage, <sup>3</sup>Chambre d'Agriculture de Saône et Loire, <sup>4</sup>Chambre d'Agriculture de Normandie, <sup>5</sup> Conseil des Chevaux de Normandie, <sup>6</sup>Filière Cheval Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur, <sup>7</sup>Chambre d'Agriculture du Loir-et-Cher, <sup>8</sup>Chambre d'Agriculture du Cher, <sup>9</sup>Chambre d'Agriculture du Grand Est, <sup>10</sup>Chambre d'Agriculture de l'Ain, <sup>11</sup>Chambre d'Agriculture de la Corrèze, <sup>12</sup>Chambre d'Agriculture Pays de la Loire, <sup>13</sup>Chambre d'Agriculture du Tarn et Garonne, <sup>14</sup>Chambre d'Agriculture de la Charente, <sup>15</sup>Chambre d'Agriculture de l'Oise, <sup>16</sup>Chambre d'Agriculture du Nord Pas de Calais, <sup>17</sup>Chambre d'Agriculture de l'Allier

### Type de présentation : poster non présenté\*

#### Ce qu'il faut retenir

Le Réseau Equin est un réseau de compétences français entre des gérants d'entreprises équines volontaires sélectionnés et des conseillers experts de la filière équine. L'enjeu de ce dispositif partenarial est d'élaborer des références technico-économiques en s'appuyant sur un suivi pluriannuel des entreprises, mais aussi en confrontant l'expertise des conseillers.

La spécificité de ce réseau unique en France, est bien d'appréhender les résultats de ces structures selon une approche globale c'est à dire en tenant compte de toutes les composantes de la structure (contexte, histoire, stratégie, moyens de productions...etc). Ce qui permet non seulement de créer des références technico-économiques mais aussi d'identifier les facteurs clés de réussite des différents systèmes.

Ces repères sont essentiels pour les exploitants et les conseillers pour prendre du recul sur le fonctionnement des entreprises et identifier des marges de progrès. Ils le sont également pour se poser les bonnes questions au moment de l'installation et mieux accompagner les porteurs de projet à la conception de projets réalistes et viables.

Ils permettent également aux acteurs de la formation d'éclairer les apprenants sur la réalité des métiers de la filière équine.



© Equipe de conseillers du Réseau Equin National

\* En raison de la COVID19, le programme initialement prévu a dû être modifié et certaines présentations annulées

## 1 Contexte et objectifs

Mis en place dès 2006 grâce à un soutien du fonds Eperon, un dispositif partenarial entre l'Institut de l'Élevage, les Chambres d'Agriculture, les Conseils des Chevaux et l'Institut Français du Cheval et de l'Équitation a été créé pour améliorer la connaissance économique de la filière équine et ainsi faciliter son développement.

Ce dispositif a un double objectif : évaluer le poids de la filière équine à partir des données macroéconomiques de l'observatoire économique et social du cheval (IFCE) et mieux accompagner les porteurs de projets et les exploitants grâce aux données du réseau équin national. Les références technico-économiques, les outils de diagnostic et les études thématiques sont utilisés par les conseillers et porteurs de projet pour aider à la conception de projets réalistes et viables mais aussi pour faire progresser des exploitants déjà en activité. Ce sont des outils utilisés aussi dans le cadre de l'enseignement pour transmettre les références aux futurs professionnels de demain.

## 2 Méthode

Le Réseau Equin est un réseau de compétences associant 128 exploitants volontaires sélectionnés, des conseillers de terrain de Chambre d'agriculture et de Conseil des Chevaux et des référents experts de la filière équine de l'Institut de l'Élevage et de l'Institut français du cheval et de l'équitation.

Les exploitations sélectionnées sur le territoire français sont des structures « pilotes » installées depuis plusieurs années, reconnues dans le milieu, qui ont des résultats économiques supérieurs à ce que l'on observe habituellement sur les systèmes suivis et qui souhaitent partager leur expertise. Les conseillers qui ont en charge le suivi de ces entreprises sont des référents régionaux, spécialisés pour la plupart sur la filière équine, ils interviennent auprès des exploitants en termes d'installation, de diagnostic, de formation...etc.

Les entreprises sont suivies par les conseillers dans la durée, au minimum 5 ans, à raison de 2 à 3 visites par an. Les données collectées à la fois techniques et économiques sont stockées sur un logiciel national « Diapason ». Grâce à cet outil des analyses de groupes annuelles et pluriannuelles peut être faites et valorisées en équipe nationale. En effet, la particularité de ce dispositif est de relier les résultats économiques aux itinéraires et choix techniques des exploitants. D'où l'importance de confronter l'expertise des conseillers pour comprendre et analyser les résultats des entreprises. L'objectif étant de disposer de repères en fonction des systèmes et de connaître les principaux facteurs clés de réussite pour mieux accompagner la filière.

## 3 Résultats

### 3.1 Les centres équestres

#### De l'enseignement et des pensions

Les centres équestres sont des structures qui s'adressent à une clientèle de proximité (moins de 20 min) et variée que ce soit en termes d'âge, de niveau d'équitation et d'attentes par rapport à cette activité (170 clients en moyenne). Ils commercialisent des produits liés à l'enseignement mais aussi à la pension. Ce sont des exploitations qui fonctionnent avec 3 temps pleins en moyenne et une cinquantaine de chevaux dont la moitié est consacrée au club (25 équidés). Le produit total brut s'élève à 58 500 €/UMO totales et le produit équin est de 3 050 €/équidé en moyenne. Les charges opérationnelles liées en premier lieu à l'alimentation sont de 780 €/équidé. Les charges de structures hors amortissements et frais financiers représentent 1 700 €/équidé, elles sont liées aux charges salariales et aux charges de matériel et bâtiment. L'efficacité économique de ces systèmes est de 25% d'EBE/PB avec un excédent brut d'exploitation de 34 500 €/UMO exploitant en moyenne. La réussite de ces systèmes est conditionnée par un certain nombre de facteurs : le potentiel de clients à proximité, la qualité et propreté des infrastructures, la stabilité et la compétence pédagogique de l'équipe enseignante, la qualité des prestations, l'ambiance conviviale, le lien communautaire et plus globalement concernant la gestion de l'entreprise, la capacité des gérants à bien dimensionner les moyens de production aux activités proposées. Sur ce dernier aspect, le réseau dispose de plusieurs indicateurs concernant les exploitants parvenant à dégager plus d'1,5 smic : 107 clients/UMO, 6 clients/équidé club, 300 heures/équidé club/an, 4300 heures/UMO CE et > 4000 € de produit enseignement/équidé club.

### 3.2 Des établissements de tourisme équestre

#### Des balades et randonnées pour découvrir le patrimoine local

Les établissements de tourisme équestre sont des structures qui proposent de découvrir les territoires à cheval. Ils s'adressent avant tout à une population touristique qu'elle soit locale, régionale, nationale voire étrangère. Les balades d'1 à 2h et les randonnées d'un à plusieurs jours sur la saison touristique sont les produits dominants mais ces structures proposent également des activités plus régulières hors vacances scolaires pour conforter leur revenu. Le profil des clients est varié, il peut s'agir de famille mais aussi de cavaliers confirmés qui souhaitent découvrir des

lieux atypiques et qui sont à la recherche de sensation. Ces exploitations fonctionnent avec plus de quarante chevaux (dont 21 équidé de balade) et deux temps plein. Le produit brut est de 54 100 €/UMO totales en moyenne et le produit équin s'élève à 2 550 €/équidé. Il est constitué des produits liés au tourisme mais aussi d'autres activités de pension, d'enseignement voire d'élevage. Les charges opérationnelles sont de 700 €/équidé en moyenne et de 1 300 €/équidé pour les charges de structure hors amortissements et frais financiers mais cache une forte variabilité des résultats en fonction de la situation. L'efficacité économique du système est de 29% d'EBE/PB avec un excédent brut d'exploitation de 32 700 €/UMO exploitant. Les facteurs clés de réussite de ces systèmes sont la situation géographique, le potentiel touristique, la connaissance du patrimoine par l'exploitant en plus de ses capacités d'animation, une adéquation de la cavalerie et de l'encadrement aux prestations proposées pour assurer la sécurité des clients. Dans ce système orienté vers le tourisme, il est plus difficile de disposer de repères quantitatifs sur le nombre de clients car les exploitants n'ont pas l'habitude de le noter car il est souvent important et très fluctuant d'une année à l'autre. Le produit tourisme de ce système s'élève à 2250 €/équidé de tourisme.

### 3.3 Les écuries de pensions

#### De l'hébergement d'équidés et des prestations liées au travail du cheval et au coaching

Les écuries de pensions sont des exploitations qui proposent des prestations variées liées à l'hébergement des chevaux, à leur valorisation et à l'accompagnement des cavaliers dans leur pratique. La clientèle diffère en fonction des types de prestations proposées par les exploitants, il peut s'agir de cavaliers confirmés pratiquant la compétition, d'éleveurs qui ont un cheval à valoriser ou de cavaliers amateurs qui recherchent une pratique de loisir.

Suivant les prestations proposées le nombre de chevaux pris en pension diffère et est plus limité lorsqu'il y a du travail des chevaux. La main d'œuvre dans ces systèmes varie entre 2 et >3 temps pleins pour 20 à 30 chevaux pris en pension en moyenne. Le produit brut de ces exploitations est de 68 000 €/UMO totales en moyenne et le produit équin varie entre 2 800 €/équidé pour la pension hébergement à 4 800 €/équidé pour la pension travail. L'efficacité économique de ces systèmes est de 23% pour la pension travail avec un EBE/UMO exploitant de 42 800 € et de 23% pour la pension hébergement avec un excédent brut d'exploitation de 44 400 €/UMO exploitant. Les conditions de réussite de ces systèmes dépendent des types de prestations proposées (élevage, compétition, loisir). Néanmoins la compétence technique de l'exploitant, l'individualisation du service et une écoute de la demande sont déterminants. Dans le cas des cavaliers de concours, ils seront assez vigilants à la qualité des espaces de travail et aux compétences sportives et pédagogiques de l'exploitant. Des indicateurs plus spécifiques par systèmes permettent de se comparer : en système pension travail : 8 pensions/UMO, 13 €/jour, 5 000€ produit pension/équidé pension # en système pension hébergement spécialisé : 15 pensions/UMO, 9 €/jour, 3 100 € produit pension/équidé pension

Résultats moyens 2018 des entreprises équinnes spécialisées du Réseau Equin

	Centres équestres spécialisés (37)	Etablissement de tourisme équestre (15)	Pensions travail (14)	Pensions hébergement (16)
Main d'œuvre totale	2,97	2,33	3,54	2,28
dont UMO exploitant	1,32	1,27	1,36	1,40
Total équins (en tête)	54	46	39	52
Surface agricole utile (ha)	26	26	31	43
Produit Brut total (€)	172 823	126 610	215 917	171 620
Produit/UMO totale en (€)	58 513	54 126	66075	70619
dont produit équin (€)	161 059	106 980	196 142	153 577
dont produit équin/tête (€)	3 048	2 554	4 785	2 835
Charges opérationnelles équinnes/tête (€)	783	698	1 421	909
Charges de structure hors amort et FF/tête (€)	1 657	1 327	2 431	1 205
EBE/UMO exploitant(€)	34498	32 681	42 804	44 422
EBE/PB(%)	25	29	23	23

## 4 Conclusions et applications pratiques

Le travail du réseau équin est d'établir des repères technico-économiques par système de production à partir de suivis de terrain. La particularité de ce réseau est bien de relier les résultats économiques aux itinéraires techniques choisis. En effet, la spécificité de notre approche globale est bien d'analyser le fonctionnement de l'entreprise en prenant en compte toutes ses composantes : son environnement, sa clientèle, son contexte, ses moyens de production (surface, main d'œuvre, cavalerie, installations), pour appréhender ses résultats.

Les analyses pluriannuelles, ajoutées aux tableaux de bord coûts de productions, aux études thématiques, outils de diagnostic et expertise des conseillers nous permettent d'élaborer des références technico-économiques et donner des repères par système.

Ces repères et outils de diagnostic sont utilisés par les conseillers mais aussi les exploitants qui souhaitent améliorer leurs résultats et progresser. Ils peuvent comparer leurs chiffres aux repères du réseau et prendre du recul sur le fonctionnement de leur entreprise. Des marges de progrès peuvent être ainsi identifiées. Pour aller plus loin ils pourront solliciter leur référent réseau régional pour approfondir l'analyse et mettre en place des actions.

Ces repères et partages d'expertises sont aussi mobilisés par les conseillers dans le cadre de conception de projets d'installations. Ils sont essentiels pour être en mesure de faire réfléchir les candidats à l'installation afin qu'ils se posent les bonnes questions pour construire leur projet : quel est leur stratégie c'est-à-dire, quel est mon objectif professionnel, personnel, quel est le produit que je souhaite commercialiser ?, à quelle clientèle ?, quelles sont les attentes de la clientèle, quel est le potentiel de clients, quels sont les moyens de production dont j'ai besoin pour parvenir à mon objectif...etc

Ces références sont également importantes pour les acteurs de la formation qui préparent les futurs professionnels. Des données de terrain provenant d'entreprises qui vivent de cette activité permettent aux apprenants de prendre du recul sur la réalité des différents métiers de la filière équine qui suscitent souvent de l'engouement mais qui peut s'avérer décevant entre les attentes et la réalité du terrain.

## 5 Pour en savoir plus

Synthèse nationale des exploitants du Réseau Equin, repères technico-économiques 2018.

Synthèse nationale des exploitants du Réseau Equin, repères technico-économiques 2017.

Synthèse nationale des exploitants du Réseau Equin, repères technico-économiques 2016.

Synthèse nationale des exploitants du Réseau Equin, repères technico-économiques 2015.

Les établissements équestres, une large gamme de services pour une diversité de clientèles, mars 2018

Premiers repères coûts de production centres équestres, résultats de 83 centres équestres, février 2018

Pour situer la performance économique de votre centre équestre et progresser : « Calculez votre coût de production », mars 2017

Entreprises de la filière équine, Qualité de service et innovations : des atouts pour se démarquer, janvier 2017